Le CESE, assemblée de la société civile organisée, présent à la cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Catégorie
Éclairages
Date de publication
Publiée le 11/11/2018
Chapeau

Le Président et une délégation du Bureau du CESE, présents à la cérémonie du centenaire de la fin de la première guerre mondiale et de l'armistice du 11 novembre 1918.
Les membres du CESE expriment leur hommage.

Corps
De nombreuses manifestations, non sans émotions, célèbreront le centenaire de la fin de la première guerre mondiale et de l'armistice du 11 novembre 1918 qui commémore aussi tous les morts pour la France. C'est un devoir de mémoire auquel le Conseil économique, social et environnemental s'associe pleinement. Assemblée des organisations de la société civile, le CESE est porteur de leur attachement indéfectible à la paix des peuples. Il est primordial de le rappeler quand existent de multiples sources de tensions internationales, quand de nombreux conflits armés de par le monde font hélas encore un grand nombre de victimes.
Sur notre continent, instruit du coût de la guerre pour l'humanité, l'Union européenne participe fortement d'une volonté et d'un état de paix depuis 1945.
Cet anniversaire est un moment privilégié pour le dire, contre tous ceux qui exacerbent les nationalismes, au risque de la guerre mais aussi contre tous ceux qui menacent la paix civile en provoquant ou en attisant la peur ou la haine des autres.

Entre les peuples et au sein des peuples, pour préserver la paix, la devise de l’Union européenne, « Unie dans la diversité », doit guider l’action publique et l’action citoyenne.
Le CESE y participe pour sa part en démontrant, au quotidien et dans la diversité de sa composition, qu’il est possible de travailler ensemble à l’intérêt général, à la cohésion et à la justice sociale. Il continuera dans cette voie pour relever les défis des grandes mutations auxquelles nous sommes confrontés : promouvoir les droits fondamentaux et les solidarités nécessaires ; satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ; transformer les modèles économiques et sociaux existants pour développer de nouveaux modèles respectueux de l’être humain et de son environnement.

Cet anniversaire doit être un acte de mémoire et d’engagement pour la paix

Tags :

- cérémonie

© - copyright CESE - Mai 2024